

(5) Gestion des matières résiduelles

Composter à Côte-Saint-Luc

Le Courrier parlementaire© du vendredi 8 février 2008

Malgré une piètre performance générale du Québec en matière de compostage, certaines municipalités réussissent tout de même à mettre en place des programmes efficaces de récupération des matières organiques. C'est le cas de la ville de Côte-Saint-Luc, sur l'Île de Montréal, qui a implanté un programme de collecte de ce type de déchets depuis septembre 2007, faisant passer le taux de matières détournées des décharges de 16% à près de 55% en seulement quelques mois.

Le conseiller municipal de Côte-Saint-Luc, **Steven Erdelyi**, a précisé mercredi, lors de son passage devant les membres de la Commission des transports et de l'environnement dans le cadre des consultations particulières sur la gestion des matières résiduelles, qu'il ne s'agit d'ailleurs que de la toute première phase du projet, qui constitue en fait un projet pilote auprès de seulement 500 maisons. «La deuxième phase, qui va commencer en septembre de cette année, c'est d'étendre le projet de collecte des matières organiques dans toutes les maisons unifamiliales et dans tous les duplex de la ville de Côte-Saint-Luc. Et la troisième phase, c'est d'étendre la collecte des matières organiques dans tous les condominiums et les appartements à Côte-Saint-Luc», a-t-il ajouté.

Une initiative vivement saluée par le président de la Commission, le député libéral **Lawrence Bergman**, qui a affirmé qu'il faut souligner le succès d'un projet de cette nature, qui s'est d'ailleurs fait avec de très petits moyens. «C'est rafraîchissant pour nous, les parlementaires», d'ajouter le député de D'Arcy-McGee, qui a précisé que les protagonistes du programme de collecte de matières organiques en question ont d'ailleurs pris soin de visiter chacun des 500 résidents visés.

Un marché pour le compost?

Un discours repris notamment par le critique adéquiste **Simon-Pierre Diamond** et le député péquiste **Luc Ferland**, qui ont tous deux admis que la ville de Côte-Saint-Luc fait figure de proue dans ce domaine au Québec, une inspiration pour les autres municipalités. Le député de Marguerite-D'Youville a toutefois admis se questionner sur la présence d'un marché pour le compost, si une telle initiative était élargie à l'ensemble du Québec.

Pour le conseiller Erdelyi, une collecte de cette nature à la grandeur de la province ne devrait pas nous inquiéter, si on en croit les résultats obtenus chez nos voisins ontariens, «qui ont des mille et des mille de tonnes de produits organiques qui sont détournés des décharges» chaque année. Ce dernier a d'ailleurs confié aux membres de la Commission qu'à l'heure actuelle, une grande partie des matières organiques de l'Ontario est envoyée au Québec. Il a ajouté que nos voisins sont toutefois en train de s'adonner à la construction d'un site de traitement près de Toronto, puisque le transport de ces matières de Toronto vers le Québec est plutôt coûteux. Selon lui, si les matières organiques de l'Ontario restent en Ontario, il y aura certainement de l'espace pour notre compost à nous.

Il croit qu'il ne faut pas perdre de vue non plus que des préoccupations semblables inquiétaient les gens lorsqu'on a commencé à recycler au Québec, il y a environ 20 ans. À cette époque, on se demandait ce qu'on allait faire de tout ce papier et de toutes ces matières plastiques qui seraient récupérées, une question que l'on ne se pose plus maintenant. **Steven Erdelyi** a dit espérer que dans les prochaines quelques années, de nombreuses fermes seraient intéressées par ce compost.

Redevances aux municipalités

Le député d'Ungava, admettant qu'il y a évidemment un coût à traiter ce type de déchets, s'est interrogé sur une possible augmentation des redevances aux municipalités en ce sens. Il a avancé qu'il s'agit peut-être là d'un moyen d'aider les municipalités qui ont des initiatives originales au niveau de la gestion des matières résiduelles.

Le conseiller municipal de Côte-Saint-Luc a expliqué qu'il existe déjà une redevance donnée aux villes qui prennent des initiatives en termes d'environnement, une redevance qui est de l'ordre de 10\$ par tonne. «Le problème, pour nous, dans la ville de Côte-Saint-Luc, c'est qu'on n'a pas encore reçu même un sou. Le gouvernement du Québec a donné 18 millions de dollars à l'agglomération, à la ville de Montréal, mais l'agglomération a retenu tous ces fonds-là; elle n'a pas donné même un sou», a-t-il insisté.

Les fonds doivent être bien utilisés

Aux dires de ce dernier, la partie devant revenir à la ville de Côte-Saint-Luc, c'est à peu près 300 000\$, ce qui comble l'ensemble des besoins financiers de la collecte des matières organiques dans toutes les maisons unifamiliales et les duplex, de même que l'achat des bacs bleus pour tous les appartements et condominiums. «Alors, je pense que l'argent est déjà là; le problème, c'est que l'argent n'est pas utilisé pour les raisons pour lesquelles ça été fait», d'ajouter M. Erdelyi.

Il en a profité pour signaler que sa municipalité a débuté ce projet sans aucun argent de la province, sans aucun argent des autres villes et de l'agglomération. «On a fait ce projet parce qu'on pensait que c'était une bonne idée, et c'était le temps de faire. Mais je pense que les autres villes sur l'île de Montréal, les autres villes défusionnées, sont aussi prêtes; elles attendent leur argent». Pas de doutes, pour le conseiller municipal de Côte-Saint-Luc, ce n'est pas nécessaire d'augmenter les redevances, mais tout simplement de s'assurer que les fonds sont correctement utilisés.